



Centre hospitalier
MOULINS YZEURE



LE SERVICE SANITAIRE des étudiants en santé

**Un levier à la communication ...
AFCH 2024**





28^{èmes} Journées

5, 6 et 7 juin 2024 – Montauban

**Absence de conflit d'intérêts
en lien avec la présentation**



Le service sanitaire

Les formations en santé au service de la prévention

Objectif :

Le **service sanitaire** vise à initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et à permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire par les étudiants en santé.



Il contribuera également à favoriser **l'interprofessionnalité** et **l'interdisciplinarité** entre les étudiants en santé des différentes filières de formation notamment par la réalisation de projets communs.

Enfin le service sanitaire constitue un vecteur de lutte contre les inégalités territoriales et sociales en santé.

Le nombre d'étudiants concernés est d'environ 50 000.

Pour la rentrée universitaire 2018-2019,
seront concernés les étudiants **infirmiers**, les étudiants en **médecine**, en pharmacie, en odontologie, en maïeutique et en kinésithérapie



3 mois à mi-temps

(ou six semaines à temps plein, ou 60 demi-journées, selon l'organisation retenue).

Cette durée n'est pas forcément effectuée en continu et peut être adaptée aux spécificités du cursus. A titre d'illustration, l'action de prévention peut être réalisée une fois par semaine pendant un temps donné, le service sanitaire peut se dérouler sur une ou sur deux années de formation.

Faisant partie intégrante de la formation initiale, le service sanitaire comporte des objectifs pédagogiques (correspondant à un référentiel de formation) et des évaluations permettant ou non sa validation.

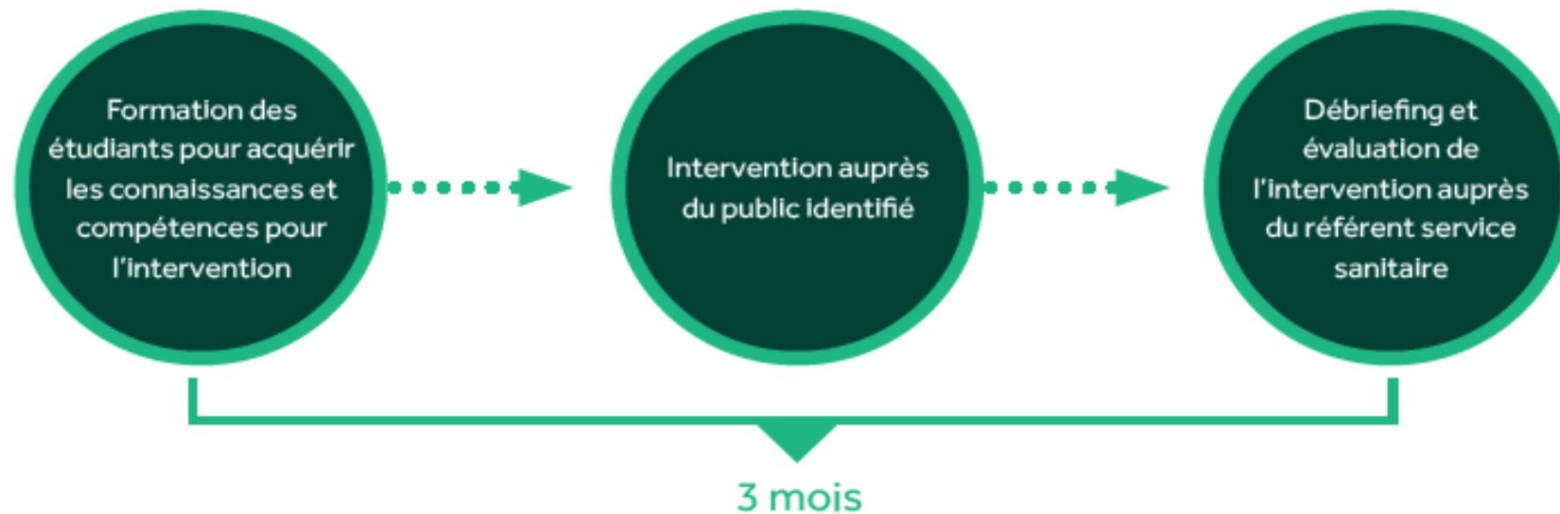
L'enjeu est celui de la facilitation d'un travail futur où différents professionnels de santé seront amenés à intervenir dans le parcours de prise en charge d'un patient, de façon coordonnée.



Le **service sanitaire**, comporte la préparation de l'action de **prévention**, la réalisation de l'action de prévention, le **retour d'expérience** et **l'évaluation de l'action**.

Les actions de prévention doivent se dérouler dans des lieux agréés par l'université ou l'institut de formation, en lien avec les acteurs concernés.

Les acteurs rencontrés ont souligné la nécessité d'un encadrement adapté pour la réalisation du service sanitaire.



Pour rentrée 2018 :
Alimentation
Activité physique
Les addictions
La vie sexuelle

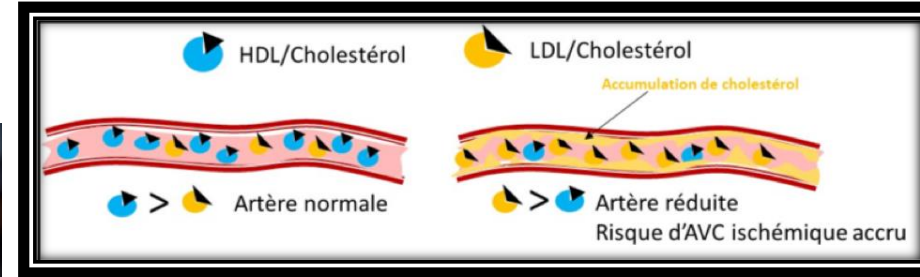
Demain!

D'autres thématiques pourront être proposées :

la sensibilisation à la vaccination, la sensibilisation à certains dépistages, la promotion de l'activité physique, les troubles du sommeil, l'hygiène buccodentaire, l'aide à la parentalité ou encore les gestes qui sauvent

ET... pourquoi pas :
Sensibilisation sur le don
d'organes et de tissus

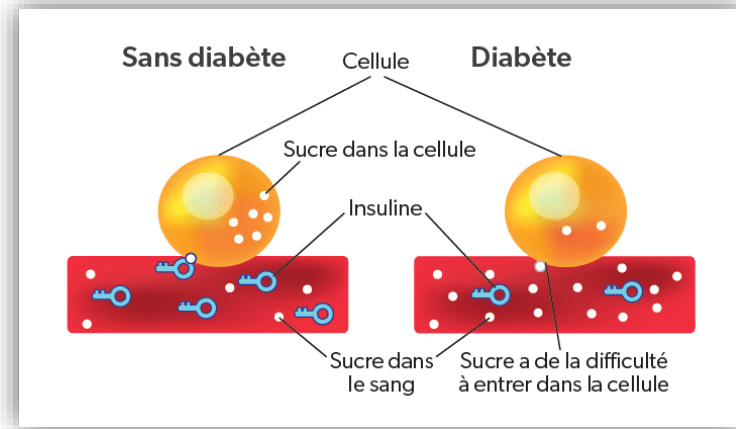




L'HYPERTENSION

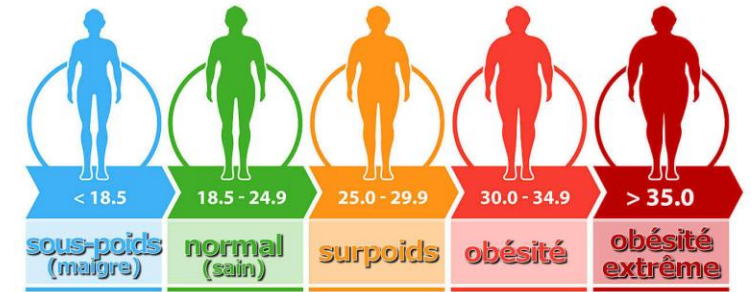
CAUSES ET FACTEURS DE RISQUE

- artères anormales
- volume sanguin
- surcharge pondérale
- alcool
- génétique
- l'inactivité physique
- sel

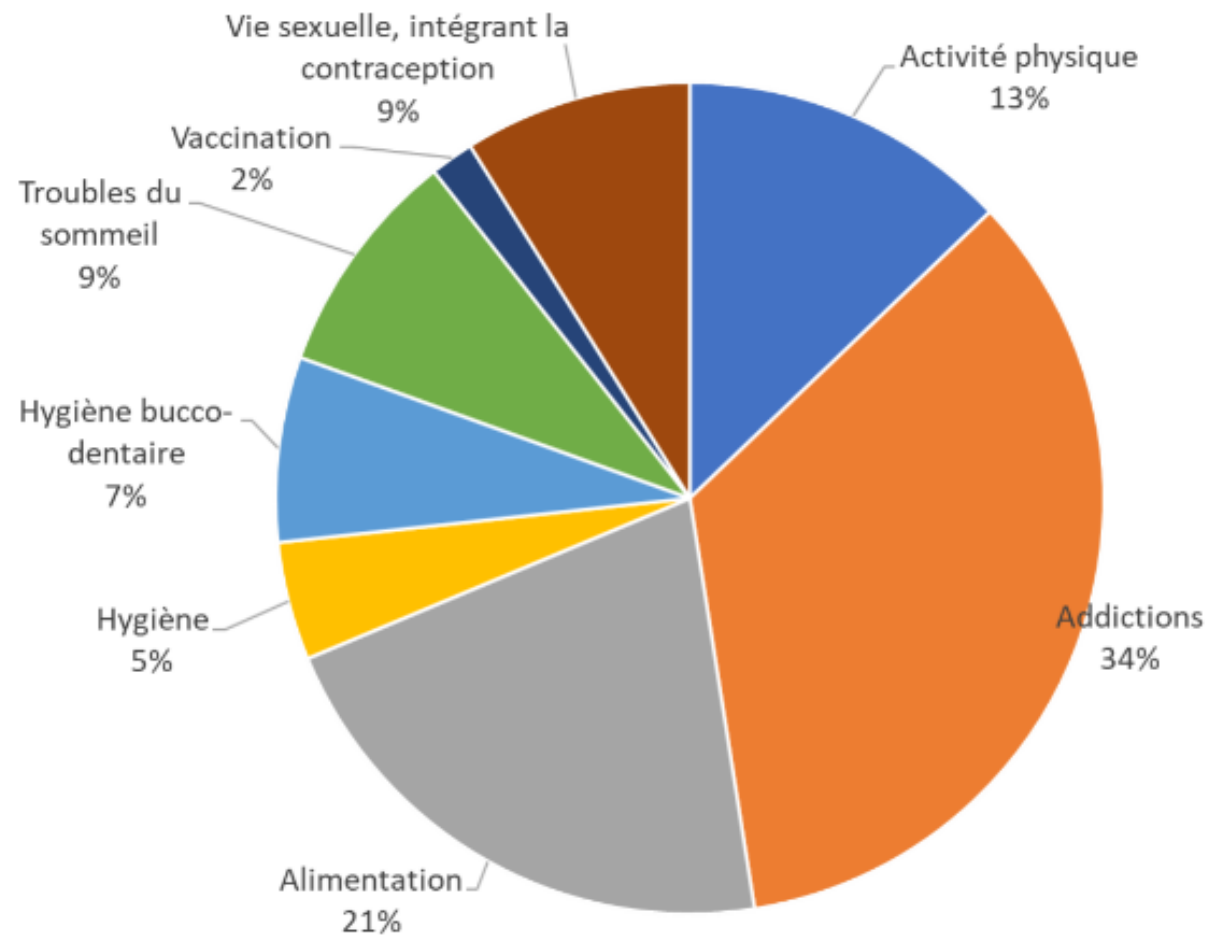


Obésité selon l'IMC

l'obésité débute avec un IMC > 30



N = Nombre de citations de thématiques ; N = 18679 Base OSCARS 2018-2019



Le service sanitaire participe à la réorientation du système de santé en faveur de la prévention de la maladie et de la promotion de la santé et répond
aux enjeux de santé publique.

En 2018 : 324 instituts de formation en soins infirmiers
30947 étudiants en soins infirmiers

8124 étudiants en médecine



La mission souligne le rôle fondamental que peut jouer **le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)**.

En effet, pour les collèges et les lycées, l'intervention en milieu scolaire peut prendre appui sur les thématiques et les orientations de prévention et de promotion de la santé discutées et retenues au sein du CESC.

Elles doivent intervenir en appui ou en complémentarité de ces actions probantes, avec **comme objectif la formation des futurs professionnels de santé**.

La proximité d'âge et l'efficacité particulière de la prévention conduite par **les « presque pairs »** constitue un atout.



S'informer, transmettre, évaluer...

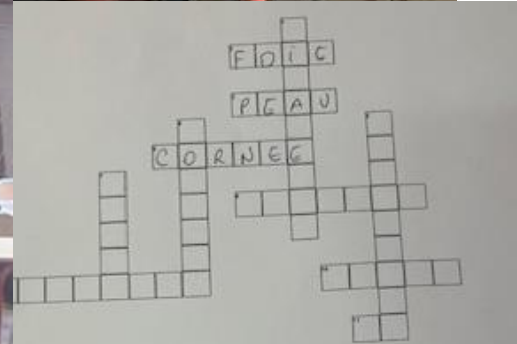
Service sanitaire :

Acquérir les connaissances pratiques et juridiques qui encadrent le don d'organes et de tissus (stage et tutorat).

Transmettre à un public ciblé les informations (collèges , lycées, entreprises etc....) en partenariat avec ABM, professionnels et associations.

Développer la **communication autour du don.**
Egalité sur tous les territoires...

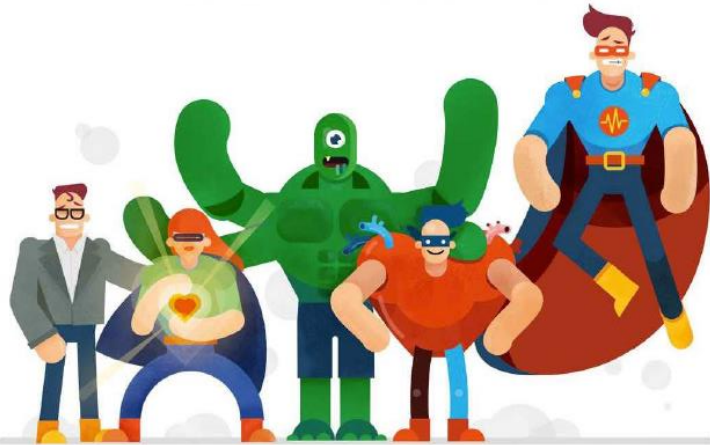
Obtenir un discours commun pour les futurs professionnels de santé et diminuer le taux de refus sur les territoires concernés par l'action.



- Horizontal**
1. Nous sommes des tissus que l'on prélève après la mort. Notre rôle est de rendre plus stable les articulations. Qui sommes-nous ?
 2. Je suis un organe qui se prélève après la mort. Je sécrète du suc digestif pour faciliter la digestion et sécrète également de l'insuline pour la régulation de la glycémie. Qui suis-je ?
 3. Nous sommes des organes qui se prélèvent du vivant ou après la mort. Nous assurons la filtration du sang.
- Vertical**
4. Nous sommes des organes que l'on prélève après la mort. Nos principales fonctions sont de transporter dans le sang l'oxygène présent dans l'air et de sécréter le dioxygène présent dans le sang.
 5. Nous acheminons les déchets de l'organisme. Nous n'avons pas été absorbés vers leur lieu de destination. Qui sommes-nous ?
 6. Nous transportons le sang depuis le cœur vers tout l'organisme. Qui sommes-nous ?
 7. Je suis un organe qui se prélève après la mort. Je sécrète le sang dans tout l'organisme pour l'alimentation en oxygène du corps.

Tu connais déjà toutes les séries,

**ALORS
ON VA PLUTÔT
TE PARLER
DE LA VRAIE VIE.**



 **agence de la
Biomédecine**
Agence relevant du ministère de la santé



A l'aide de supports qui existent :



Nous sommes tous des donateurs



**Merci de votre attention
et de votre indulgence**